

Paroisse Saint-Laud Angers

Denier de l'Église

Campagne 2022
2^{ème} dimanche de l'Avent



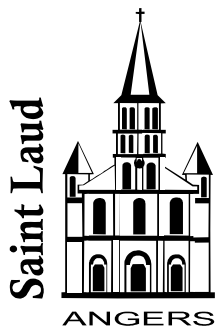
En solidarité avec le Diocèse, notre paroisse poursuit sa **campagne du Denier de l'Église** qui durera tout le temps de l'Avent et se déroule en 5 étapes, les dimanches 27 novembre, 4, 11, 18 et 25 décembre ...

À quoi sert le denier de l'Église ?

Premier élément de réponse : pour mener à bien sa mission d'Évangélisation, notre paroisse a besoin de la générosité des fidèles, pour permettre au Père Paul Claude de percevoir un traitement de 995 € par mois. S'il peut se concentrer sur sa mission, c'est uniquement grâce à vos dons ! Merci pour votre participation.

Sachez que jusqu'au 31 décembre 2022, vous pouvez encore défiscaliser votre don à hauteur de 75% jusqu'à 562€ et 66% au-delà. *Par exemple, un don de 300 € ne revient qu'à 75 € après récupération de la déduction fiscale de 300 €. Si vous utilisez déjà le plafond de 562 € avec d'autres associations, le même don de 300 € ne revient alors qu'à 100 € après déduction fiscale de 200 €.*

Chaque don est important, quel que soit son montant.
Nous avons besoin d'élargir le nombre de nos donateurs !
Merci pour votre générosité,
Et beau temps de l'Avent !



Paroisse Saint Laud Angers

Denier de l'Église

Campagne 2022
2^{ème} dimanche de l'Avent



Une exhortation, à la façon d'un poète !

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
Je donnerai. Vois-tu je sais que c'est important.
Je donnerai par chèque, je donnerai par carte,
Je ne puis demeurer sans donner **POUR MON CURE !**



**Je donne au denier de l'Église par internet
ou par chèque à l'accueil de ma paroisse
en utilisant le formulaire
“Donnons avec foi pour notre Église d'Anjou”
disponible au fond de l'Église.**